

SEANCE N° 10/2015 DU 7 DECEMBRE 2015

Début: 14.00 heures

Présents:

C S V

WOLTER Michel, Bourgmestre
STURM Richard, Échevin
PIRROTTE Frank, Conseiller
HAMES Joseph, Conseiller
SCHOLLER Guy, Conseiller

DÉI GRÉNG

SIEBENALER-THILL Josée-Anne, Échevine
HANSEN Marc, Conseiller

B I G K

JEANPAUL Jeannot, Echevin
ROBINET René, Conseiller

L S A P

CRUCHTEN Yves, Conseiller, excusé
SASSEL Eric, Conseiller
THILL Jos, Conseiller
FUSULIER Lucien, Conseiller
REUTER Fred, Conseiller
RUCKERT Arsène, Conseiller

D P

FUNCK Nico, Conseiller

INDÉPENDANT

SCHMIT Danielle, Conseillère

ORDRE DU JOUR:

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Discussion et vote du budget rectifié 2015 et du projet de budget 2016.
- 3) Voirie rurale – Travaux ordinaires – 3/411/612200/99001 : Approbation du projet 300976 relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2016.
- 4) Voirie rurale – Travaux extraordinaires – 4/411/221313/16005 : Approbation du projet 300975 relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2016.
- 5) SICONA-OUEST – Budget ordinaire 3/542/648212/99001S - Approbation du programme d'action annuel 2016.
- 6) Budget extraordinaire 2016 – 4/623/221313/11007 – Réaménagement du parking derrière l'église de Bascharage – Approbation du projet et devis.
- 7) Budget extraordinaire – 1/650/261100/99001 – Vente de terrains : Acte notarié conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et la Société Nationale des Habitations à Bon Marché en relation avec une vente de terrains au lieu-dit « Bechel » à Hautcharage – Approbation.
- 8) Budget extraordinaire – 4/624/221100/99001 – Acquisition emprises et frais de mesurage : Acte notarié conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et les époux Ernest Kirsch-Meyers, Clemency, en relation avec trois emprises d'une contenance totale de 26 centiares (redressement du CR 110 entre Clemency et Grass) – Approbation.
- 9) Hall sportif à Linger – Approbation du règlement d'ordre intérieur.
- 10) Complexe sportif de football à Clemency – Approbation du règlement d'ordre intérieur.
- 11) Commission de l'environnement – Nomination d'un nouveau secrétaire.
- 12) Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation par le conseil communal.
- 13) Questions et réponses.

Point 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Le ministère de l'Environnement a donné son aval au Plan d'Aménagement Général (P.A.G.) de la commune de Käerjeng. Le jour de référence pour la décision du ministère de l'Intérieur est demain, mardi 8 décembre.

En date du 3 décembre dernier, la commune de Käerjeng avait invité à la « Brasserie Beim Pätter » à Clemency pour la présentation du livre « Die Prinz-Heinrich-Eisenbahnlinien dans la commune de Käerjeng », édité par Monsieur Arthur Klein. Les membres du conseil communal se voient remettre un exemplaire.

Du 11 au 13 décembre, la Commune organisera son traditionnel « Marché de Noël » sur la place Claus CITO à Bascharage. Tous les habitants de la commune de Käerjeng y sont cordialement invités.

D'autre part, le collège des bourgmestre et échevins vous invite à la fête du personnel, fixée au 15 janvier 2016.

Permettez-moi de revenir encore une fois à un point de l'ordre du jour de la dernière séance. Au sujet du financement du « Käerjenger Treff », lequel le collège des bourgmestre et échevins tient à faire inscrire sur la première liste prioritaire des projets de la fusion, les conseillers Yves Cruchten et Fred Reuter nous ont reproché de vouloir tromper la population. J'ai bien relu la brochure en relation avec l'accord de fusion, publiée et distribuée à tous les ménages en fin 2011 et j'ai pu constater que 11 projets prioritaires y ont été retenus, répartis sur deux listes, dont la première comprend ceux à réaliser à court terme, alors que l'autre résume les projets à mettre en œuvre à moyen terme. À aucun moment, il n'a été retenu que les projets de la deuxième liste ne puissent être entamés après que ceux de la première liste soient réalisés. Il est tout simplement faux de parler d'une tromperie par rapport aux habitants de la Commune. Je répète encore une fois que nous ne rajoutons aucun projet nouveau et que tous ceux inscrits sur les deux listes seront évidemment mis en œuvre.

Point 2) Discussion et vote du budget rectifié 2015 et du projet de budget 2016.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Je veux tout d'abord répondre à l'unique question écrite, introduite par le conseiller Nico Funck (DP).

Ne serait-il pas plus intéressant de financer le matériel roulant moyennant un leasing au lieu de les payer en liquide ?

Comme une Commune ne fonctionne pas selon les principes commerciaux, elle ne peut non plus profiter des avantages fiscaux. Un financement par leasing aurait même un effet négatif sur nos finances. Ceci dit, le ministère de l'Intérieur n'autorise pas de contrats de leasing.

Passons désormais aux prises de position des différents groupements politiques.

Conseiller Marc HANSEN (déi gréng) : déi gréng remercie tout d'abord tous les collaborateurs ayant contribué à l'élaboration du budget et spécialement Monsieur Claude Freichel, qui comme toutes les années, a dressé à partir d'une multitude de budgets provenant de tous les services, un projet global de budget pour la commune de Käerjeng. Également un grand merci à Monsieur Michel Wolter pour sa présentation exhaustive, la semaine dernière.

Permettez-moi de faire tout d'abord quelques remarques fondamentales. Comme déjà discutés au sein de la commission des finances, nous avons dû constater que l'excédent du budget ordinaire diminue d'année en année. Au budget 2016, l'excédent est évalué à 1,15 millions d'euros, ce qui à long terme, sera insuffisant pour garantir le financement des investissements relevant du budget extraordinaire et surtout au moment où le fonds des aides spéciales de fusion sera épuisé. Heureusement les comptes en fin d'exercice nous réservent des excédents plus importants que ceux prévus dans les budgets initiaux. Ainsi le budget initial 2012 prévoyait un excédent de 10 millions d'euros, alors que le compte clôturait avec un boni de 16,2 millions d'euros. Même phénomène pour les années 2013 – excédent initial : 2,8 millions par rapport au résultat en fin d'exercice : 7,3 millions, en 2014 : 3,4 millions par rapport à 5,3 millions. Ces différences résultent du fait que les projets d'investissement ne se réalisent pas forcément dans les délais initialement prévus. Pour cette raison, nous préconisons toujours une politique financière prudente, afin d'éviter les mauvaises surprises. Déi gréng soutiennent cette façon de procéder.

Toutefois, nous devons constater que l'excédent diminue et certainement également pour l'exercice en cours, puisque l'excédent au budget rectifié 2015 est inférieur à celui inscrit dans la version 2014. Cela est tout à fait compréhensible puisque les mesures prises dans le cadre du « Zukunftspak » nous apportent des recettes en moins et créent, par contre, des dépenses en plus.

S'ajoute encore en 2016 le fait que notre Commune engage du personnel supplémentaire au niveau du service technique, tel que retenu dans le rapport final de l'étude réalisée par un consultant externe et approuvé unanimement par le conseil communal. Notre service administratif fera l'objet d'une analyse similaire en 2016. Déi gréng soutiennent cette façon de procéder dans l'intérêt d'une amélioration de nos services par rapport aux citoyens. Ces mesures se reflètent évidemment dans le budget, l'excédent ordinaire 2016 sera inférieur à celui de 2015.

En comparant la masse salariale avec le total des dépenses ordinaires, on constate que le rapport est dans les normes. Le ratio est de 45,5 % pour 2016, 46,1 % pour le budget rectifié 2015 et 49,8 % pour le compte de l'exercice 2015. Nous pouvons constater depuis des années que le ratio en fin d'exercice n'est supérieur que de 2 % au budget rectifié de l'année précédente. Cela signifie que le ratio se chiffrait à 48 % en fin d'exercice 2015, un résultat acceptable.

Il nous semble cependant évident que nous devrions détecter de nouvelles pistes pour garantir l'excédent du budget ordinaire à moyen et à long terme, unique moyen pour notre Commune d'investir. Une mesure a d'ailleurs déjà été prise : l'augmentation de l'impôt foncier nous rapporte une recette en plus de quelque 300.000 €. Dans ce domaine, nous devrions également réfléchir si oui ou non et sous quelles conditions, on pourrait taxer les terrains constructibles non bâtis ainsi que les logements inoccupés. Cela nous permettrait de générer des recettes supplémentaires, respectivement inciter les propriétaires à offrir sur le marché immobilier, favorisant ainsi la création de nouveaux espaces de logement.

Avec la croissance de la population augmente également les recettes ordinaires principales : l'impôt commercial et les dotations de l'État. Cette recette est cependant nettement inférieure puisque notre croissance démographique est en dessous de la moyenne nationale. Il y a donc un retard à rattraper. Il est à espérer que le nouveau Plan d'Aménagement Général (P.A.G.) soit approuvé par le ministère de l'Intérieur, afin que les divers projets de lotissement puissent être réalisés.

Évidemment, nous devons améliorer le taux de couverture dans les domaines de la distribution de l'eau, de gestion des eaux usées et du traitement des déchets, moyennant une réduction des frais respectivement une adaptation des tarifs.

Désormais, nous aurons également la possibilité de réduire nos frais énergétiques. Les anciens bâtiments, de vrais gouffres d'énergie, seront peu à peu remplacés par des constructions à basse consommation d'énergie, respectivement passives. Des instruments permettant l'établissement de bilans énergétiques, tels que Enercoach et Streetlighting du Pacte Climat, permettent de surveiller la consommation d'électricité et de chauffage, afin de détecter les mesures contribuant à une nette amélioration de la situation actuelle. De pair avec le concept « Energiepark Réiden », lequel est presque achevé, la Commune pourra planifier son économie en énergie, respectivement, le cas échéant, en produire. Avec une bonne stratégie, nous pouvons réduire notre consommation et réduire ainsi les émissions de CO₂, ce qui est bénéfique au climat.

À propos des recettes ordinaires, il y a à remarquer que nous toucherons, à partir de l'année prochaine, une subvention annuelle de 150.000 € du Pacte Climat, au cas où nous atteignons 40% des points dans le cadre d'un audit. Ce montant sera intégralement réinvesti dans les mesures en faveur du Pacte Climat.

Au moment, où toutes les nations se réunissent à la conférence COP21 pour discuter du climat, il nous semble important de thématiser ce sujet lors des discussions budgétaires. Si on parle de réduction des émissions de CO₂, on ne pense pas seulement à la consommation d'énergie des maisons, bâtiments communaux, industrie ou moyens de transport, mais également à nos habitudes au quotidien, au travail, au choix des moyens de transport, à l'alimentation et aux comportements de consommation. Dans tous ces domaines, on peut atteindre une réduction des émissions de CO₂, tout dépend de nos habitudes, qui sont toutefois difficiles à changer.

Comme le bourgmestre l'a remarqué dans sa présentation de la semaine dernière, nos ambitions sont grandes pour faire des efforts considérables dans ce domaine au niveau communal, et nous ferons notre possible pour motiver nos citoyens et entreprises à nous suivre. Seul en unissant nos forces, nous pourrons réaliser de bons résultats.

Dans quelques jours, nous nous voyons confrontés à l'audit de notre Pacte Climat. Pour atteindre notre but, nous avons au préalable établi un concept énergétique, ensemble avec le « Energiepark Réiden ». De même, le collège des bourgmestre et échevins a pris diverses mesures pour améliorer l'efficacité communale. La Commune continuera à servir d'exemple dans ce domaine et planifie ces nouveaux projets neutres en énergie, comme tel est le cas pour le « Käerjenger Treff », atteignant la meilleure classe énergétique AAA. Lors de la réalisation des nouvelles infrastructures sportives à Linger et Clemency, la Commune a fait des efforts pour atteindre la meilleure classe énergétique. Je profite de l'occasion pour remercier l'architecte, Carole Juttel et le responsable de la domotique, Raymond Betz, pour leur dévouement dans ce domaine.

Après l'audit du Pacte Climat visant la première phase, nous entendons démarrer pour de vrai. Dès que nous sachons où nous en sommes, nous pourrons réaliser nos projets en faveur de la lutte contre le changement climatique et atteindre la deuxième phase du Pacte Climat.

Un effet secondaire positif de la phase 1 est l'attribution d'une subvention annuelle de 150.000 €, en plus des 10.000 € pour l'adhésion au Pacte Climat. Il a été décidé d'employer ces montants pour inciter les citoyens à prendre des mesures visant une réduction des émissions de CO₂. L'idée consiste à subventionner diverses mesures privées, sensibiliser les habitants ou d'ouvrir un projet au grand public pour présenter les mesures.

La Commune modernise l'éclairage public avec la technique LED. Par l'aménagement d'une piste cyclable entre la « Rue de la Résistance » et le campus « Op Acker » et la mise en œuvre de trottoirs dans la zone d'activités économiques, la Commune élargit son réseau de la mobilité douce. Dans ce même domaine, un nouveau concept pour sécuriser les trajets scolaires sera élaboré, des abris pour bicyclettes seront installés à travers la commune, motivant les riverains à se déplacer en bicyclettes pour les courts déplacements. À la gare de Bascharage, nous allons monter des M-Box, permettant de déposer les vélos en toute sécurité. Des systèmes pareils sont prévus pour le « Käerjenger Treff » et d'autres endroits stratégiques.

Nous allons évidemment investir en 2016 dans la protection de l'environnement. L'EcoCenter devra être agrandi et un engin spécifique détruisant les mauvaises herbes à l'aide d'eau chaude, sera acquis. D'autre part, nous continuerons à acquérir des terrains dans le cadre du projet LIFE, favorisant ainsi la biodiversité.

Le parc du matériel roulant sera renouvelé par l'acquisition de 4 camionnettes et deux voitures de service. Il est évident que le choix des modèles est étroitement lié aux critères des émissions en CO2 et NOX, afin d'éviter toute pollution supplémentaire de l'air.

La révision du plan d'aménagement général a été entamée en 2014 et nous espérons que nous disposons sous peu de l'aval ministériel, sachant que le ministère de l'Environnement l'a déjà avisé favorablement. Le nouveau PAG simplifiera les procédures et permettra ainsi de réaliser plus rapidement les projets de lotissement. Nous précisons que nous sommes extrêmement satisfaits du fait que ce document a trouvé l'accord unanime du conseil communal.

Un regard sur le budget extraordinaire laisse conclure qu'en 2015 beaucoup a été investi dans les cinq localités de Käerjeng et cela restera également le cas en 2016. La localité de Bascharage s'est finalement vue attribuer un tout nouveau centre de localité, aménagé autour de la place Claus Cito, permettant l'organisation régulière de fêtes publiques. L'école de musique obtiendra également sa place dans ce centre, à proximité des écoles, de la maison relais et des infrastructures sportives. Un chemin piétonnier reliera l'école de musique avec les installations scolaires et sportives. L'agrandissement du parking derrière l'église de Bascharage améliorera nettement la situation au centre. Une fois les travaux terminés autour de l'église, de la mairie et de la « Rue de la Résistance », Bascharage disposera d'un centre attractif et unique. On pense déjà construire une nouvelle maison communale à moyen ou à long terme, puisque le bâtiment actuel ne suffit plus aux besoins. À ne pas oublier non plus, le réaménagement conséquent des rues « de l'Église », « de la Poste » et « de l'École ».

À Clemency, la Commune prévoit, dans un concept global, à réaménager tout le centre de la localité. Le concept, qui devrait être réalisé en différentes phases, a récemment été présenté au grand public. Dans les prochaines quinze années, infrastructures scolaires, maison relais, hall sportif et « Kéinziger Treff » devrait être réunis sur un même site avec aires de stationnement spacieuses. En 2016, le budget prévoit les crédits pour les projets « École précoce / préscolaire » et « Kéinziger Treff ». Ce site est parfaitement desservi par la ligne 15 du TICE. Reste à planifier un réseau adéquat pour la mobilité douce.

À Hautcharage, on procédera au réaménagement et renouvellement des réseaux souterrains dans les rues « Kloseberg », « Chœur », « Moulin », « Eglise », « Ecole » et « Schouweiler ».

Pour une commune de notre ordre de grandeur, il est également important d'assumer ses responsabilités en mettant à dispositions des terrains servant à réaliser des projets nationaux. Tel a été le cas, les dernières années, pour le Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS) et la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM). Nous attendons à

présent avec intérêt de voir le projet démarrer. D'autres terrains seront mis à disposition de l'Etat pour la construction d'un centre intégré pour personnes âgées et un centre pour réfugiés. À part la mise à disposition de terrains, notre Commune a exclusivement acquis un terrain pour aménager un accès séparé vers ces nouvelles structures d'intérêt national.

Outre ces considérations sur le développement communal, déi gréng voudraient encore relever différents projets qui leur semblent intéressants. Les années 2015 et 2016 sont marquées par le fait que nous allons achever la modernisation de nos installations sportives. Il y a quelques semaines, nous avons pu inaugurer, grâce aux aides spéciales de la fusion, les nouvelles structures du club de football ES Clemency, un véritable bijou. Une semaine plus, c'était au tour du nouveau hall sportif à Linger au profit du D.T. Linger, mais également ouvert à d'autres sociétés locales, un bâtiment qui s'intègre d'ailleurs parfaitement dans le paysage. La réalisation du hall sportif nous permet d'entamer un autre projet pour la construction de logements sociaux en plein centre de la localité de Linger et en collaboration avec le Fonds du Logement. Là aussi, les roues des événements s'engrènent. En 2016, nous allons également procéder aux travaux de redressement du quatrième terrain de football, derrière le futur hall polyvalent à Bascharage.

Ainsi, le départ est donné pour la modernisation des infrastructures culturelles. Le « Käerjenger Treff » offrira nettement de meilleures conditions à l'organisation de manifestations culturelles. Le HALL 75 a rendu de bons services pendant des décennies, mais ne répond désormais plus aux attentes et aux besoins de nos jours, sans parler d'efficacité énergétique. Il sera démoli pour faire place à une école préscolaire avec maison relais, ainsi toutes des cycles de l'enseignement fondamental seront réunis sur un même site. Parallèlement, nous allons planifier le « Kéinziger Treff » pour satisfaire aux besoins des sociétés culturelles de Clemency. Déi gréng soutiennent la pensée de la majorité politique, favorisant des structures culturelles décentralisées, puisque ce sont nécessairement les sociétés locales qui animent la vie d'un village.

Nous nous félicitons de l'acquisition des pavillons du LTPS en faveur de notre école de musique à caractère régionale et qui fonctionne à l'entière satisfaction des communes concernées. Ce succès fait cependant de pair avec un accroissement constant des frais de fonctionnement, dus à la masse salariale. La participation annuelle de Käerjeng dépasse le cap du million d'euros. Nous devons dès à présent faire des efforts pour freiner cette évolution, surtout en période de baisse de l'excédent ordinaire.

À part ces projets spécifiques, déi gréng soulignent que la Commune investit substantiellement dans la modernisation des réseaux souterrains. Ces chantiers ont tendance à déranger les riverains, mais finalement, après achèvement, les habitants sont rassurés que les nouvelles infrastructures ne posent plus de problèmes pendant de longues années.

Déi gréng sont d'avis que le budget est bien équilibré. Bien que son excédent ordinaire diminue, il est garanti que la Commune puisse continuer à investir à moyen terme. En 2016, la dette communale par tête d'habitant s'élève à 1.040 €, un facteur qui nous permettrait, le cas échéant, de recourir à un nouvel emprunt. Les conditions sont assez favorables pour le moment, et au cas, où le ministère de l'Intérieur nous refuserait l'aide spéciale fusion, nous pourrions financer le « Käerjenger Treff » par le biais d'un emprunt.

Considérant que la Commune a usé de quelque 65 % des aides spéciales fusion dans les premières quatre années, on constate qu'il a été travaillé avec efficacité. En tout cas, déi gréng soutiennent le collège des bourgmestre et échevins dans sa mise en œuvre résolue des projets de fusion, n'importe qu'ils soient inscrits sur la première ou la deuxième liste. Cela reflète la volonté de nos riverains. Pour toutes ces raisons, déi gréng votent pour le budget.

Conseiller Nico FUNCK (DP) : Le DP a analysé le projet de budget et en tire les conclusions suivantes. Comme la commission des finances l'a fait à deux reprises, nous voulons inviter le collège des bourgmestre et échevins à veiller à ce que les dépenses ordinaires n'augmentent pas plus vite que les recettes ordinaires, autrement nous risquons de perdre toute marge de manœuvre dans les années à venir.

Nous constatons avec satisfaction que les projets du concept « Käerjeng 2020 » se concrétisent. Un dossier nous tient particulièrement à cœur, à savoir celui du « Käerjenger Treff », que notre parti a depuis 1999 sur son radar. Le nouveau hall polyvalent permettra enfin aux sociétés culturelles de se développer. Nous espérons que les 3 millions d'aide spéciale fusion, inscrite comme recette au budget extraordinaire, soient finalement accordés par le ministre de l'Intérieur. Dans le cas contraire, nous nous voyons confrontés à un problème de financement.

Enfin, nous regrettons l'absence de composants sociaux. Rien ou presque rien n'est prévu dans le domaine du logement social ou du logement encadré pour personnes âgées. La Commune se fie trop à l'« outsourcing » et risque de perdre toute son influence. Nous souhaiterions que notre Commune en assume plus de propres responsabilités.

Pour tous ses arguments, le DP s'abstiendra au vote.

Conseiller Fred REUTER (LSAP) : Au nom du LSAP je tiens tout d'abord à remercier le personnel ayant contribué à l'élaboration du budget, un grand merci va à l'adresse de Monsieur Claude Freichel.

Comme pour les années précédentes, nous avons une série de critiques à formuler, laquelle ne nous permettra pas de voter en faveur du budget.

Une objection majeure va envers un excédent ordinaire, qui fonde d'année en année et devrait finalement se chiffrer à seulement 1.150.000 € fin 2016. En 2013, l'excédent était de 7.259.000 €, en 2014 seulement 5.331.000 € et au budget rectifié 2015, ce montant est estimé à 2.981.000 €. On peut dès lors aisément calculer l'excédent pour 2017. Aucune entreprise et aucun ménage ne peut se permettre à dépenser, à durée, davantage à ce que l'on encaisse.

Nous ne sommes non plus d'accord avec le mode de calcul de la recette pour l'impôt commercial. La Commune ne s'est pas conformée à la circulaire ministérielle du 27 octobre 2015. – 0,6 % des recettes de l'exercice 2014 équivaut à 8.605.495 € au budget rectifié et non à 9.000.000 €. Si on avait appliqué la circulaire à la lettre, l'excédent du budget ordinaire 2016 aurait diminué à 755.000 €.

Il n'est pas non plus sérieux d'inscrire une recette de 3.000.000 € au budget extraordinaire pour un projet, pour lequel le ministère de l'Intérieur n'a pas donné son aval, étayé par courrier du 30 octobre 2015. Le collège des bourgmestre et échevins se rend bien compte que seules les recettes engagées peuvent être inscrites au budget.

Nous voulons également mettre en question différentes dépenses du budget ordinaire, par exemple l'audit du service administratif pour un montant de 100.000 €. Nous venons de dépenses non moins de 400.000 € en 2015 pour l'audit du service technique. Beaucoup d'argent pour simplement confirmer ce que vos collaborateurs vous auraient pu dire d'avance. Finalement, les salariés et les fonctionnaires sont les mieux placés pour savoir où le bât

blesse. Aussi les dépenses « Frais marketing et publicité » (280.000 €) et « Frais de réception » (205.500 €) augmentent annuellement.

Il n'est pas normal que des projets soient annuellement inscrits au budget extraordinaire, pour être reportés en fin d'exercice. 23.842.000 € étaient inscrits au budget initial, le budget rectifié n'en comptabilise seulement 14.157.000 €. Ont été reportés : aménagement de trottoirs dans la zone d'activités économiques, maison relais pour l'école préscolaire à Bascharage, étude pour la construction d'un nouveau centre de secours, étude Biomonitoring, sécurisation des passages piétonniers, étude pour la gestion des espaces de stationnement, pistes cyclables. D'autres ont été abolis : terrain de mini-foot, piste pour skateboards.

Le problème avec les convocations des réunions de la commission des finances persiste toujours. Bien que nous déplorions depuis des années que les convocations ne soient pas envoyées plus tôt, rien ne change. En outre, la commission est appelée à donner son avis sur un document qui ne correspond pas à celui nous présenté au conseil communal. La commission n'a non plus eu la possibilité de réviser son avis et de l'approuver en conséquence.

Pour toutes ces raisons, le LSAP n'est pas en mesure de donner son aval au budget.

Conseiller René ROBINET (BIGK) : Il y a une semaine, le bourgmestre nous a présenté le budget pour l'exercice 2016. L'année 2015 est marquée par un travail intense. Nous avons pu acquérir de nombreuses expériences ces dernières années.

Notre objectif consiste à travailler dans l'intérêt de nos riverains. Nous pouvons toujours compter sur nos partenaires du CSV et déi gréng. Nous voulons remercier le personnel des services technique et administratif pour leur bonne collaboration. Un merci va également aux membres de la commission des finances.

Dans le cadre du Plan d'Aménagement Général (PAG) le collège des bourgmestre et échevins, ensemble avec l'architecte Carole Juttel, ont consacré beaucoup de temps pour discuter avec les riverains et réclamants, afin de trouver la meilleure solution.

L'échevine Josée-Anne Siebenaler-Thill et le conseiller Marc Hansen du partenaire déi gréng, s'engagent particulièrement pour l'environnement et la protection de la nature : Alliance pour le Climat, Pacte Climat, Fairtrade, traitements des déchets, EcoCenter, mobilité douce, etc... Dans tous ces domaines, la Commune de Käerjeng est très bien placée.

Tous les membres du conseil communal participent à l'élaboration des projets, discutent avec les riverains et tendent à mettre en œuvre leurs idées. Cela vaut également pour les membres de l'opposition, bien que nous regrettions que le LSAP n'ait pas donné son aval au projet pour la construction de 50 logements au lieu-dit « Bechel » à Hautcharage, projet sous régie de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM). Lors du vote, le conseiller Fred Reuter a incité ses collègues à s'opposer au projet. Comment peut-on suivre un tel appel?

Nous nous souhaitons une bonne collaboration avec le représentant du DP, Monsieur Nico Funck. Avec son prédécesseur, nous avons entretenu eu de d'excellentes relations.

Pour nous, le budget 2016 est le meilleur instrument pour atteindre notre but ambitieux du concept « Käerjeng 2020 ». Nous aimerions surtout relever les projets suivants :

- « Käerjenger Treff » et aménagement du quatrième terrain de football
- Engagement supplémentaire de personnel
- Aménagement de trottoirs dans la zone d'activités économiques

- Construction d'une école préscolaire avec maison relais
- Aménagement des « Rue des Champs », « Rue de la Gare » et « Rue de Fingig » à Clemency, au moment où l'Administration des Ponts & Chaussées donne son aval
- Redressement du « Lénger Wee » reliant Linger au nouveau giratoire « Rue de la Résistance »
- École pour le préscolaire et le précoce à Clemency (3.000.000 €)
- Étude pour le « Kéinziger Treff » (300.000 €)
- Chemins supplémentaires sur le cimetière de Clemency
- Élimination des moisissures dans l'église de Fingig
- Extension du parc « matériel roulant » (860.000 €)
- Aménagement du centre de la localité de Hautcharage
- Aménagement de la « Rue des Prés » à Bascharage (1.000.000 €)
- Remise en état de la voirie rurale sur 9 km
- Aménagement des pavillons pour l'école de musique (500.000 €)
- Logements sociaux à Linger – Fonds du Logement (20 unités)
- Centre Intégré pour Personnes Âgées (200 unités)
- Centre d'accueil pour réfugiés (60 personnes)
- Déménagement de l'école de musique (anciens pavillons LTPS)
- Agrandissement du parking derrière l'église à Bascharage, avec zone « Kiss & Go »
- « Käerjeng goes Internet »
- Aménagement de la « Rue de la Résistance »
- Agrandissement du centre de recyclage « EcoCenter » (300.000 €)
- Nouvelle conduite d'eau entre Linger et Bascharage
- Hall sportif à Linger
- Logements pour étudiants dans la Villa Bofferding
- Gestion des espaces de stationnement
- Pacte Climat
- Audit des services administratifs
- Renouvellement éclairage public / illumination de Noël
- Installation de défibrillateurs
- Surveillance des bâtiments publics durant les vacances scolaires
- Conciergerie permanente à l'école de Clemency
- Convention avec l'Harmonie de Clemency en relation avec la salle de musique
- Jumelage avec la commune de Gaflenz
- Collaboration avec ProActif

En rétrospective, le budget rectifié nous laisse conclure que l'année était fructueuse, beaucoup de travaux et de projets ont pu être réalisés. Le défi est de taille pour la majorité politique. Ceci vaut également pour le personnel communal, sans lui, rien ne peut être réalisé.

À Bascharage, un tout nouveau centre de la localité a pu être réalisé. Nous en sommes fiers. Tout a son prix et nous sommes heureux de pouvoir disposer des aides spéciales pour la fusion pour investir dans l'intérêt de tous nos habitants.

Le 16 novembre dernier, les nouveaux locaux du LTPS ont officiellement ouvert leurs portes. Un grand merci au bourgmestre Michel Wolter, qui s'est engagé pour que le lycée s'installe définitivement à Bascharage, un enrichissement pour notre Commune et le commerce local.

À Clemency, la Commune a investi 3 millions d'euros dans de nouvelles structures pour le club de football local ES Clemency. Le président de Fédération Luxembourgeoise de Football a félicité la Commune pour cet investissement. Le président, Monsieur Fred Reuter, a raté cependant l'occasion de remercier les édiles locaux pour cet effort financier. Pour mémoire, je rappelle que ce projet a été inscrit sur la liste des projets prioritaires sur initiative de la majorité d'antan BIGK – CSV.

Au cimetière de Clemency, nous devrions prolonger les heures d'ouverture des installations sanitaires, maintes réclamations nous ont été adressées à ce sujet.

Au niveau des transports publics, notre Commune est exemplairement desservie: des liaisons TICE - Clemency – Fingig – Hautcharage – Bascharage – Esch-sur-Alzette (CHEM), toutes les 30 minutes, 35 fois par jour; RGTR - Clemency – Luxembourg et Pétange – Clemency – Fingig – Kleinbettingen.

Une dette communale de quelque 1.100 € par tête d'habitant est excellente pour une commune de notre ordre de grandeur (9^e commune du Luxembourg). Le BIGK est prêt à contracter un prêt au cas, où les aides spéciales de fusion ne seraient pas liquidées dans des délais raisonnables. Le BIGK soutient le budget 2016. La modernisation de notre Commune nous tient à cœur, dans l'intérêt de nos citoyens et des générations futures.

Conseiller Frank PIRROTTE (CSV): Je veux tout d'abord remercier au nom du CSV le personnel et le collège des bourgmestre et échevins pour leur travail qu'ils ont investi durant les derniers mois dans le présent document.

Quatre années se sont à peine écoulées depuis la fusion. Les activités de la majorité CSV – déi gréng – BIGK sont marquées par une mise en pratique conséquente du concept « Käerjeng 2020 », une modernisation de notre jeune commune et une réalisation des projets arrêtés dans le programme de la fusion, le tout en harmonie avec notre situation financière.

Après la discussion en conseil de la semaine dernière, je veux encore une fois rappeler que la majorité politique ne veuille pas, avec la demande adressée au ministre de l'Intérieur au sujet de l'aide spéciale fusion, enfreindre à la loi portant fusion des communes de Bascharage et de Clemency. Nous voulons simplement continuer à réaliser les projets arrêtés dans l'accord de fusion et pour ce faire, nous sollicitons uniquement un changement de priorité pour le « Käerjenger Treff ». Une subvention dudit projet garantirait son financement sans devoir faire recours à un éventuel emprunt. La position du LSAP est incompréhensible, son argumentation est tirée par les cheveux et contraire au bien-être collectif.

L'année 2015 est particulièrement marquée par la planification de projets améliorant la qualité de vie de nos riverains. Nous continuons à investir substantiellement dans le génie civil, aussi bien dans l'aménagement de rues que dans le renouvellement de nos réseaux souterrains (canalisation, eau, gaz et communication). Bien que ces projets soient peu populaires, je suis persuadé que ces investissements sont bénéfiques aux générations futures. En 2016, la Commune démarrera la deuxième phase du redressement de la « Rue de la Résistance », le réaménagement de la « Rue des Prés », le centre de la localité de Hautcharage et divers autres chemins.

Neuf chantiers ont pu être clôturés en 2015. Parmi eux, le centre de la localité de Bascharage, un véritable joyau de Käerjeng. Au mois de novembre, nous avons le plaisir d'inaugurer le nouveau hall sportif à Linger et les nouvelles structures du club de football à Clemency. D'autre part, nous avons investi dans l'avenir de notre Commune par l'acquisition des pavillons du Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS). Dès septembre 2016, l'école de musique pourra exercer ses activités à sa nouvelle adresse.

Cette majorité politique se préoccupe intensément de l'intégration de nouvelles infrastructures dans les centres de localités des cinq villages. Je cite comme exemple la vision du réaménagement du centre de Clemency avec les nouveaux projets pour l'enseignement fondamental (préscolaire et précoce) et « Kéinziger Treff ». À Bascharage, le HALL75 devra faire place, après la réalisation du « Käerjenger Treff », à une école préscolaire avec maison

relais. Tous nos investissements sont bien pensés et réalisés selon la meilleure solution possible, afin de répondre aux besoins croissants de notre population.

L'année 2015 est également marquée par un dossier extrêmement important, à savoir celui de l'adoption du nouveau Plan d'Aménagement Général (PAG). Je profite de l'occasion pour remercier les membres du collège des bourgmestre et échevins, l'architecte Carole Juttel et tout le personnel technique pour leurs contributions dans ce dossier délicat. Beaucoup a été investi dans le Pacte Climat, une mission qui continuera à nous préoccuper durant les années à venir.

Nous avons investi quelque 14 millions d'euros en 2014 et notre programme d'investissement pour 2016 prévoit des projets pour 19 millions d'euros. Cet investissement est garanti sans imposer un fardeau aux finances communales. Partant du fait que nous ne saurons pas réaliser tous les projets au courant de l'année, l'avoir en caisse devrait se clôturer fin 2016 à quelque 10 à 14 millions d'euros.

Il devient cependant de plus en plus difficile de se créer des réserves au budget ordinaire, puisque les mesures prises par le « Zukunftspak » privent notre de Commune de 3.000.000 € par année. En plus, la clef de répartition des dotations étatiques ne nous est peu favorable. Si cette tendance persiste, nos réserves vont radicalement diminuer et nous serons confrontés à un nouveau défi. En l'absence d'une réforme de la clef de répartition, nous ne saurons nous passer, à long terme, d'un emprunt. Pour le moment, nous profitons encore de l'aide spéciale fusion, qui cependant va s'épuiser dans les prochaines années. 16 millions des aides spéciales ont déjà été investis dans des projets de fusion, ce qui prouve que la présente majorité politique travaille sérieusement et en toute conséquence.

Notre situation deviendra de plus en plus difficile, sachant que nous avons un manque d'effectif dans divers domaines pour répondre aux exigences de nos citoyens. Nous avons cependant réagi et chargé un consultant externe, la société RESULTANCE, et nous avons pris, dernièrement au conseil communal, les décisions pour compléter notre personnel.

Alors qu'en 2014, la couverture des frais de nos services était garantie, l'année 2015 nous apprend que le taux de couverture baisse et il semble que la situation va encore s'aggraver en 2016. Dans un proche avenir, nous devons faire contrepoids à cette tendance et adapter nos tarifs, toujours selon le principe « pollueur – payeur ».

Le budget 2016 est ambitieux, mais élaboré de sorte que nous pouvons réagir si la situation financière l'impose. Après les investissements dans les domaines enseignement et sport, il nous reste encore à réaliser deux projets d'envergure, ceux du « Käerjenger Treff » et « Kéinziger Treff ». Le premier a été mis en chantier et est budgétisé avec 5 millions d'euros en 2016. En outre, le quatrième terrain de football est réaménagé pour 1,4 million d'euros. Nous élargissons également notre parc de matériel roulant pour 860.000 €. Le budget 2016 comprend non moins de 17 nouveaux projets.

On constate que le programme des investissements est ambitieux, la Commune va continuellement se moderniser et le CSV, ensemble avec ses partenaires déi gréng et BIGK, vont conséquemment réaliser les projets du programme de la coalition.

Nous resterons également actifs dans les domaines sociaux. Ensemble avec les partenaires, Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM) et Fonds du Logement, la commune de Käerjeng réalisera 70 nouveaux logements sur son territoire.

Nous sommes heureux que le projet d'une Centre Intégré pour Personnes Âgées (CIPA) au lieu-dit « Hinter Acker » se concrétise. Un centre d'accueil pour réfugiés est projeté sur le même site, si un accord entre l'État et notre commune peut être conclu.

Finalement, nous attendons que la procédure administrative pour le « Contournement de Bascharage » avance. On en parle depuis une vingtaine d'années. Nous souhaitons que le dossier avance pour remédier à la situation de circulation catastrophique dans notre Commune.

Le budget 2016 est clairement placé sous le signe de la fusion et du concept « Käerjeng 2020 », et montre que la majorité politique est décidée à mener à bonne fin la fusion des communes de Bascharage et de Clemency, le tout dans l'intérêt général. Dans cet esprit, le CSV va unanimement voter pour le budget 2016.

Conseillère Danielle SCHMIT (Indépendant) : En 2015, neuf projets ont été réalisés pour un montant total de 8,3 millions d'euros, dont trois dans les domaines culture et sport. La Commune vient d'acquérir les pavillons du Lycée Technique pour Professions de Santé pour 1,3 million d'euros. À partir de septembre 2016, l'école de musique pourra enfin organiser ses cours sur un seul site. Le club de tennis de table de Linger et le club de football de Clemency viennent de se faire attribuer de toutes nouvelles infrastructures. Le centre de la localité de Bascharage a été entièrement réaménagé, ensemble avec le renouvellement des « Rue de l'Église », « de la Poste » et de la « Rue de l'École », l'aménagement des alentours de l'église et de la mairie, ainsi que l'intégration du LTPS dans la « Place Claus Cito », le centre de Bascharage est devenu un vrai joyau. En outre, la première phase de la « Rue de la Résistance » a pu être achevée, ainsi que l'aménagement de trottoir dans le « Bd. J.F. Kennedy ». Finalement, Clemency a enfin été équipé d'une conduite d'eau annulaire, garantissant un approvisionnement sûr en eau potable.

En 2016, quelques nouveaux projets sont planifiés : « Rue des Champs » à Clemency, réaménagement du centre de la localité de Clemency avec « Kéinziger Treff » et intégration d'une école pour le précoce et le préscolaire, réaménagement de la « Rue des Prés » à Bascharage, transformation de la Villa Bofferding en logements pour étudiants et construction d'une école préscolaire avec maison relais sur le site actuel du HALL75.

Ensemble avec la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM), 50 unités de logement à coût modéré vont se réaliser sur l'ancien site de football à Hautcharage. La Commune a renoncé à quelque 2.000.000 € par rapport au marché immobilier. Un deuxième projet avec 20 unités de logement est projeté avec le Fonds du Logement à Linger. Un Centre Intégré pour Personnes Âgées (CIPA) à 200 unités se concrétise au lieu « Hinter Acker » à Bascharage. En outre, un terrain est mis à disposition pour y installer un centre d'accueil pour quelque 60 réfugiés. On constate donc que la Commune de Käerjeng investit substantiellement dans le domaine socioculturel. Le budget rectifié 2015 et le budget 2016 sont clairement orientés vers le futur.

Je regrette que le LSAP ne soit pas d'accord avec les présents documents, et ce pour de simples raisons politiques, opposées à l'intérêt public. Le LSAP a refusé, malgré le « S » dans sa dénomination, un projet de 50 logements à coût modéré, pour par après reprocher au collègue des bourgmestre d'être inactif dans ce domaine. Même critique vaut pour la problématique des réfugiés. Le point culminant constituait cependant la dernière séance du conseil communal. La loi portant fusion des communes de Bascharage et de Clemency garantit une aide spéciale de 25 millions d'euros pour le financement des projets jugés comme prioritaires. La première liste comprend 7 projets. Trois viennent d'être achevés. Parmi les quatre restants, trois doivent être reportés puisque l'Administration des Ponts & Chaussées les a gelés pour le moment. Le projet restant, construction d'une école pour le préscolaire, ne pourra cependant être entamé après l'achèvement du « Käerjenger Treff » et que le HALL75 puisse être démoli. Le LSAP s'est cependant opposé à la proposition de reprendre un projet de la deuxième sur la première, en argumentant que tel serait contraire à la loi. Le bon sens

cependant me dit qu'une telle demande est toutefois légitime, d'autant plus que les autres projets ne sont pas réalisables pour le moment. Le LSAP favorise un emprunt au lieu de se faire attribuer des subventions étatiques, auxquelles la Commune a droit. Cette façon d'agir constitue une réelle politique de « Neinsager », sans égard aucun envers l'intérêt général.

La majorité politique agit de façon logique et conséquente dans l'intérêt de ses habitants et je veux, moi aussi, faire une telle politique. Pour toutes ces raisons, je préfère démissionner du LSAP et remplir ma fonction de conseiller comme « indépendant » pour défendre les intérêts de tous ceux qui m'ont fait confiance lors des élections communales.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Je remercie tous les conseillers pour leur prise de position, et avant tout ceux de la majorité politique, qui ont souligné que nous pratiquons depuis des années une politique conséquente de modernisation. Je suis quelque peu stupéfait par l'absence du conseiller Yves Cruchten, raison pour laquelle, la prise de position du LSAP fut présentée par le conseiller Fred Reuter. Je ne l'aurai cependant pas pu mieux réfuter dont l'a fait la conseillère Danielle Schmit.

Concernant la critique du LSAP en relation avec la baisse de l'excédent ordinaire du budget, je voudrais éclaircir que nous dépendons de cet excédent, mais que nous n'avons que peu d'influence sur son évolution. Pour les années 2015 et 2016, la Commune dispose d'une recette en moins de quelque 4,5 millions d'euros, due aux récentes décisions gouvernementales. Je vous rappelle le « Zukunftspak ». À l'adresse du conseiller Nico Funck, je veux lui répliquer que son analyse n'est pas fautive, toutefois quand les recettes baissent en raison des explications précitées, que d'un autre côté, 50 % des dépenses relèvent de la masse salariale et que nous ne voulions pas licencier du personnel, nous n'avons, d'un autre côté, aucune influence sur cette situation. Il est exact que nous avons procédé à un audit de notre service technique en vue de le renforcer par du personnel supplémentaire. Je rappelle au conseiller Fred Reuter que cette décision a été prise à l'unanimité au conseil communal. Le LSAP ne saurait donc pas évoquer cet argument à l'encontre du budget, il aurait dès lors dû se prononcer au préalable contre une augmentation des effectifs.

Je répète encore une fois que l'audit du service administratif aura une tout autre envergure. Nous voulons cependant également faire analyser le flux des procédures et, le cas échéant, les simplifier ou améliorer. L'argument que le personnel serait le mieux placé de nous dire où le bât blesse, est peu convaincant. Monsieur Fred Reuter devrait bien le savoir de sa propre expérience professionnelle.

On peut évidemment comparer les chiffres des comptes de fin d'exercice 2013 et 2014 avec ceux du budget rectifié 2015, respectivement du budget initial 2016. Je vous ai cependant expliqué à plusieurs reprises que les caractéristiques d'un tel document entraînent que les chiffres du budget initial sont toujours plus pessimistes que le résultat final en fin d'année. Cela relève déjà de la prudence en matière de politique financière, il vaut mieux sous-estimer les recettes et surestimer les dépenses. Il est bien vrai qu'en fin de compte l'excédent diminue par rapport aux années 2012 et 2013. Je vous ai pourtant clairement expliqué les raisons de cette diminution.

Pour le calcul des recettes de l'impôt commercial, nous disposons entretemps de deux options. La première relève de la circulaire ministérielle, je dois cependant ajouter que le ministère s'est considérablement trompé l'an dernier. Le deuxième mode de calcul se base sur un programme spécifique, mis à disposition par le syndicat informatique S.I.G.I, lequel se base sur le plan financier pluriannuel. Le document budgétaire explique d'ailleurs en détail notre façon de procéder. Nous nous sommes décidés pour la moyenne arithmétique des deux projections (8,6 millions et 9,4 millions).

Nous avons bien inscrit 3 millions d'euros pour l'aide spéciale fusion dans l'espoir que le ministre de l'Intérieur suit notre argumentation, qui relève du bon sens et dans l'intérêt général de la fusion, décision prise en séance du conseil communal en date du 30 novembre 2015. Si la décision du ministre diverge de notre argumentation, je suis d'avis que sa décision serait plutôt motivée par des raisons politiques. Nous avons déjà investi 2/3 des aides spéciales dans des projets de fusion.

Envers les critiques pour les dépenses « Frais de marketing et de publicité », ainsi que « Frais de réception », je veux préciser que vous citez chaque année des chiffres qui ne reflètent pas la réalité. Vous y incorporez même la masse salariale. Les dépenses réelles couvrent les frais d'annonces et d'avis publics, les réceptions, les festivités, les campagnes de sensibilisation et bien d'autres. Une Commune active, qui réalise avec conséquence ses projets, doit occasionnellement faire la fête avec ses citoyens. Notre concept implique les sociétés locales, leur permettant même de profiter financièrement de nos organisations.

Vous ne vous laissez pas énumérer les projets non réalisés en 2015 pour donner l'impression que la majorité politique serait inactive. Cette critique est cependant en parfaite contradiction avec votre reproche d'une diminution constante de l'excédent du budget ordinaire. Je vous ai à chaque article expliqué les raisons pour notre façon de faire.

Je conclus que le vote négatif du LSAP n'est pas motivé par notre façon d'agir, puisque son argumentation ne résiste pas à la réalité. Je tiens également à rappeler au conseiller Nico Funck que la majorité politique assume bien ses responsabilités au niveau des logements sociaux et à coût modéré. Nous le démontrons encore dans la séance d'aujourd'hui, par l'approbation d'un acte notarié avec la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM). En outre, le projet du « Fonds du Logement » se concrétisera dans les prochains mois. En fin de période législative, cette majorité politique aura augmenté le nombre de logements sociaux de quelque 50 %. En ce qui concerne l'accueil et les soins de personnes âgées, je vous rappelle simplement le nouveau projet pour la construction d'un Centre Intégré pour Personnes Âgées (CIPA) au lieu-dit « Hinter Acker ». Notre Commune était en concurrence avec d'autres et a finalement obtenu l'adjudication du fait que nous disposons des surfaces requises. Je voudrai revenir encore une fois à la polémique en relation avec cette transaction immobilière. Il est évident que notre Commune n'est pas à même de financer un tel projet, le fait de le faire quand même, aurait comme conséquence que bien d'autres investissements devraient être abandonnés.

Conseiller Fred REUTER (LSAP): Je peux accepter qu'on défend des opinions différentes pour autant que l'on le fasse d'une façon respectueuse. En ce qui concerne cependant les propos du porte-parole du BIGK, je dois constater qu'il devient pour la énième fois irrespectueux envers ma personne. Mon parti dispose de structures claires, les décisions sont prises par plusieurs personnes et non par moi seul.

Échevin Jeannot JEANPAUL (BIGK) : Mes respects vont à l'adresse de la conseillère Danielle Schmit pour ses propos. J'ai subi le même sort avec le LSAP, il y a 25 ans.

Le budget rectificatif 2015 est approuvé par 11 voix (CSV, déi gréng, BIGK, DP et Mme Schmit) contre 5 (LSAP).

Le budget 2016 est approuvé par 10 voix (CSV, déi gréng, BIGK et Mme Schmit) contre 5 (LSAP) et 1 abstention (DP).

Point 3) Voirie rurale – Travaux ordinaires – 3/411/612200/99001 : Approbation du projet 300976 relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2016.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Comme je l'ai déjà expliqué lors d'une séance du conseil communal, il y a eu un certain retard du côté des instances ministérielles compétentes, ayant comme résultat que nous vous voyons confrontés avec les programmes de remise en état des trois dernières années. Le présent programme est celui de 2016, nous permettant de travailler de nouveau à un rythme normalisé.

Approbation unanime.

Point 4) Voirie rurale – Travaux extraordinaires – 4/411/221313/16005 : Approbation du projet 300975 relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2016.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : La différence entre travaux ordinaires et extraordinaires, constitue dans le fait que pour les premiers, seule la couche roulement est réfectionnée, alors que pour les seconds, le soubassement et la couche de roulement sont renouvelés. Cette répartition budgétaire relève de la compétence du ministère.

Approbation unanime.

Point 5) SICONA-OUEST – Budget ordinaire 3/542/648212/99001S - Approbation du programme d'action annuel 2016.

Echevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng) : Le programme d'action de l'année 2016 ressemble dans les grandes lignes à celui de l'année dernière. 140.000 € seront investis, entre autres pour l'entretien et la création de biotopes, les campagnes de sensibilisation et le projet LIFE.

Conseiller Jos THILL (LSAP) : Quelque 22.000 € sont prévus pour l'entretien de vergers, un montant qui me semble substantiel. Pourriez-vous me donner quelques informations complémentaires sur la liaison projetée entre Hautcharage et Schouweiler ?

Echevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng) : Nous devons, de temps en temps, investir un peu plus dans les vergers, par exemple pour renouveler les dispositifs de protections des arbres fruitiers.

Nous sommes depuis des années à la recherche d'une possibilité pour créer une liaison entre Hautcharage et Schouweiler. Nous sommes dès à présent en possession des terrains nécessaires et allons réaliser un chemin piétonnier et cyclable entre les deux localités.

Approbation unanime.

Point 6) Budget extraordinaire 2016 – 4/623/221313/11007 – Réaménagement du parking derrière l'église de Bascharage – Approbation du projet et devis.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Le présent projet se range dans le cadre du réaménagement du centre de la localité de Bascharage. Avec le déménagement de notre école de musique dans les pavillons récemment acquis, nous profitons également de l'occasion pour créer de places de stationnement supplémentaires, ainsi qu'une zone « Kiss & Go ».

Monsieur Claude GOEDERT (Ingénieur) : Le parking derrière l'église sera agrandi. Bien qu'il dispose actuellement de 30 places de stationnement, de plus de voitures se garent de part et d'autre, ce que nous voulons éviter à l'avenir.

Le long des pavillons, le futur projet prévoit une zone « Kiss & Go ». La circulation se fera en sens unique. Un trottoir sera aménagé entre le parking et l'église. Une fois le parking réaménagé, sa capacité augmentera de 30 à 68 places de stationnement, dont 2 seront réservées aux personnes handicapées.

Le coût des travaux s'élève à 470.000 €. Le chantier devrait démarrer en avril pour être achevé au mois de septembre.

Conseiller Lucien FUSULIER (LSAP) : Je me réjouis du fait qu'une zone « Kiss & Go » soit aménagée, permettant aux parents de déposer, respectivement de reprendre leurs enfants dans toute sécurité. Est-ce que le parking sera payant ou est-ce qu'il sera réglementé moyennant disque ?

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Cette question sera tranchée dans les années à venir, dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau concept de circulation.

Conseiller Marc HANSEN (déi gréng) : Je pense que le besoin d'une gestion des espaces de stationnement est imminent dans de multiples quartiers de notre Commune. J'approuve le projet puisqu'il contribue à une augmentation des capacités de stationnement au centre de Bascharage. Nous devons cependant nous faire des idées pour éviter un trafic trop intense dans le centre de Bascharage. Est-ce que le projet prévoit également des portes-bicyclettes ? Quel revêtement routier a été choisi ?

Monsieur Claude GOEDERT (Ingénieur) : Les portes-bicyclettes ne sont pas prévus sur le parking, mais bien dans le cadre des travaux de réaménagement des pavillons. Le parking sera réalisé en béton asphaltique.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP) : Est-ce que le parking sera garni d'arbres, voire même d'arbres fruitiers ?

Monsieur Claude GOEDERT (Ingénieur) : L'accès du parking vers les pavillons sera aménagé en allée. Des arbres fruitiers ne s'y prêtent guère, puisque personne ne va récolter les fruits, mais par contre, les arbres fruitiers attirent les guêpes, une source de danger pour les enfants fréquentant l'école de musique.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Je suis bien conscient de la problématique invoquée par le conseiller Marc Hansen. Néanmoins, je suis d'avis que le présent projet anime le centre de Bascharage.

Approbation unanime.

Point 7) Budget extraordinaire – 1/650/261100/99001 – Vente de terrains : Acte notarié conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et la Société Nationale des Habitations à Bon Marché en relation avec une vente de terrains au lieu-dit « Bechel » à Hautcharage – Approbation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Le projet pour la construction de 50 logements à coût modéré se concrétise. Par la même occasion, il nous permet de comptabiliser 2,1 millions d'euros au budget des recettes extraordinaires. La Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM) travaille intensivement au projet. Il vous sera présent au courant de l'année 2016.

Approbation unanime.

Point 8) Budget extraordinaire – 4/624/221100/99001 – Acquisition emprises et frais de mesurage : Acte notarié conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et les époux Ernest Kirsch-Meyers, Clemency, en relation avec trois emprises d'une contenance totale de 26 centiares (redressement du CR 110 entre Clemency et Grass) – Approbation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : La transaction immobilière est conclue au prix de 91€.

Approbation unanime.

Point 9) Hall sportif à Linger – Approbation du règlement d’ordre intérieur.

Point 10) Complexe sportif de football à Clemency – Approbation du règlement d’ordre intérieur.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Avec l’inauguration des nouvelles infrastructures, on doit forcément se donner des règlements d’utilisation interne. Pour l’élaboration de ces derniers, nous nous sommes inspirés de ceux du complexe sportif « Um Dribbel ».

Conseillère Danielle SCHMIT (INDÉPENDANT) : les règlements d’utilisation interne font référence aux dispositifs de premiers soins, notamment des défibrillateurs, ainsi que de leur mode d’emploi. Ne serait-il pas opportun d’expliquer aux responsables des clubs la manipulation correcte des défibrillateurs ?

Echevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng) : Nous sommes actuellement en discussion avec le fournisseur pour organiser une telle formation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Nous voulons en outre publier le mode d’emploi dans une prochaine édition du « Eise Magazin ».

Approbation unanime.

Point 11) Commission de l’environnement – Nomination d’un nouveau secrétaire.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : La fonction de secrétaire avait jusqu’à présent été assurée par Monsieur Laurent Pirrotte, qui cependant a quitté notre administration, il y a quelques mois. Le collège des bourgmestre et échevins propose en conséquence de fier cette mission au nouvel ingénieur du service écologique, Monsieur Claude BESCH.

Approbation unanime.

Point 12) Questions et réponses.

Conseiller Lucien FUSULIER (LSAP) : De plus en plus de camionnettes de sociétés privées se garent durant les weekends sur les places publics et gênent la clientèle des restaurants locaux. On pourrait, en alternative, aménager la place devant le « Bommertbösch » en parking, afin de soulager les centres de localité.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Je ne peux que partager votre opinion. Nous allons traiter cette problématique dans le cadre de la gestion des espaces de stationnement.

Conseillère Danielle SCHMIT (INDÉPENDANT) : Le problème de l'éclairage du centre polyvalent à Hautcharage persiste. Sous l'effet d'une certaine fréquence, les lumières vacillent. Ceci est d'autant plus gênant puisque l'Harmonie Hautcharage y répète régulièrement.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Nous allons-en informer notre service technique pour prendre les mesures qui s'imposent.

Conseiller Fred REUTER (LSAP) : Je salue l'initiative à créer de plus en plus de liaisons entre les divers villages de notre Commune. Ne serait-il pas possible de relier Clemency avec Fingig par un chemin piétonnier ?

Echevin Jeannot JEANPAUL (BIGK) : Depuis des années, de pareilles demandes nous parviennent régulièrement. Des pourparlers ont été menés avec un propriétaire, cependant aucun accord n'a pu être conclu jusqu'à ce jour. On devrait certainement remédier à cette situation pour garantir la sécurité des piétons.

Conseiller Eric SASSEL (LSAP) : Je veux informer les membres du conseil communal que j'assiste aujourd'hui à ma dernière séance. En effet, j'ai décidé de démissionner puisque le manque de temps ne me permet plus de remplir mes fonctions de conseiller communal. Je veux remercier tous les collègues du conseil pour les maintes et riches discussions, ainsi que tous les citoyens pour la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Au nom de tous les membres du conseil communal, je remercie Monsieur Eric Sassel pour son engagement durant les dernières 10 années. Au début, nous avons eu des relations tendues, qui au fil du temps se sont nettement améliorées et dont sont issues maintes discussions intéressantes et constructives. Je présente en conséquence à Monsieur Eric Sassel tous mes meilleurs de santé et de succès pour l'avenir.

Conseiller Jos THILL (LSAP) : Monsieur Eric Sassel a, durant tout son mandat de conseiller communal, agi dans l'intérêt général. Au nom du LSAP, je lui souhaite, comme à toute sa famille, beaucoup de succès et de satisfaction pour l'avenir.

Fin de la séance : 16h15.